



Association
des Bibliothécaires
de France

Région Auvergne

Retour presse sur la journée d'étude du 28 septembre 2017 : usages imprévus des bibliothèques

LA MONTAGNE, éd. de MOULINS, 28 septembre 2017

MOULINS

Les usages imprévus en bibliothèque à la loupe

Après la réforme territoriale en milieu rural en mars à Saint-Flour et avant les stéréotypes des bibliothèques et bibliothécaires en décembre à Clermont-Ferrand (librairie Les Volcans), les membres du groupe Auvergne de l'association des bibliothécaires de France (*), s'intéresseront aux usages imprévus en bibliothèque aujourd'hui, à Moulins.

Une trentaine d'inscrits sont attendus à la médiathèque communautaire.

« Ces journées d'étude traitent de sujets transversaux en lien avec les métiers du livre », explique Kathleen Le Cornec, trésorière du groupe ABF Auvergne, responsable de la médiathèque universitaire de l'Orangerie, à Vichy, qui pilote cette journée avec Malika Abid, bibliothécaire à la médiathèque de Jaude.

Quels sont ces usages imprévus ? « Nous constatons que notre métier évolue, avec des missions, des actions qui n'étaient pas prévues à la base, comme aider à remplir un CV ou une déclaration d'impôt en ligne, accueillir des cours de français pour des populations touchées par

l'illettrisme, organiser des animations telles des murder parties. Le bibliothécaire s'adapte aux besoins des publics, qui sont de plus en plus variés », poursuit Kathleen Le Cornec.

Le bibliothécaire ne peut plus se contenter d'être simplement un professionnel faisant la promotion de la lecture. ■

Pascal Larcher

pascal.larcher@centrefrance.com

(*) Fondée en 1906, reconnue d'utilité publique en 1969, l'ABF est la plus ancienne association de bibliothécaires en France. Elle regroupe des professionnels de tous types d'établissements quels que soient leur grade ou leur fonction (3.000 adhérents), mais aussi des libraires, des étudiants, des retraités. L'ABF Auvergne, présidée par Fabrice Boyer, directeur de la bibliothèque de Clermont Université, compte 110 adhérents.

➔ **Pratique.** La médiathèque communautaire de Moulins reste ouverte au public pendant cette journée de l'ABF Auvergne. Le programme : 9 heures, accueil des participants ; interventions de Danielle Aspert (directrice du centre de ressources contre l'illettrisme Auvergne) et Violaine Kanmacher (responsable des secteurs jeunesse de la bibliothèque de Lyon-Pardieu) ; l'après-midi, ateliers ; toute la journée, performance de Bastien Maupomé, (artiste proposant une relecture décalée de colloques) ; 16 h 30, visite de la médiathèque.

MONTAGNE . Edition de MOULINS

CULTURE ■ L'association des bibliothécaires de France organisait une journée professionnelle hier à Moulines Les « illettrés » évidemment bienvenus dans les médiathèques

Le métier de médiathécaire (oui, oubliez bibliothécaire !) évolue. Les médiathèques ne sont plus les temples élitistes, sombres et poussiéreux d'antan.

Amené à recevoir un public aux envies et compétences diverses, le ou la médiathécaire doit y répondre au mieux. Par exemple quelqu'un qui ne saurait ni lire ni écrire. On a posé la question à Danielle Aspert, responsable du Centre ressources illettrisme Auvergne.

■ **La médiathèque est-elle un endroit pour les gens illettrés ?** Oui !



DANIELLE ASPERT. La responsable du centre de ressources illettrisme Auvergne était l'une des intervenantes d'une journée professionnelle organisée à la médiathèque de Moulines hier.

Il n'y a pas que de l'écrit dans une médiathèque. Les personnes qui ont du mal à lire, écrire, compter, vivent au quotidien ce rapport à l'écrit qu'ils ne comprennent pas. Soit ils le contournent, soit trouvent de l'aide dans leur entourage. On dit souvent qu'on est dans une société de l'image, mais on est beaucoup dans l'écrit. Dans une médiathèque, ce rapport peut être adouci, accompagné, et surtout c'est un endroit où on peut se faire plaisir, s'émerveiller, s'enthousiasmer ou avoir peur.

■ **Comment accompagnez-vous ce public ?** Nous ne sommes pas là pour apprendre à lire, mais dans l'accueil, on est attentif à ne pas renvoyer toujours à l'écrit, mais vers les films, la musique, les images, les animations, les lectures de contes pour enfants. Et nous réfléchissons à mettre en place des ateliers avec des partenaires qui travaillent déjà sur l'apprentissage de la lecture, comme la Croix-Rouge, Lire et faire lire, ou Viltals par exemple. ■

Nothilde Duchotelle